

nera les députés de l'opposition à reviser leur attitude et à appuyer le projet de loi qui sera étudié au comité article par article. Je me ferai alors un plaisir de comparaître pour fournir les renseignements détaillés que je possède à cet égard.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest):

Monsieur l'Orateur, je ne vais pas parler trop longtemps. Nous commentons l'amendement. Or, j'aimerais dire quelques mots de la mesure dont nous sommes saisis. J'ai écouté avec intérêt le discours du ministre. J'approuve bon nombre des articles du projet de loi mais, à mon avis, il faudrait examiner une ou deux déclarations du ministre au sujet de la planification des eaux.

Le bill à l'étude concerne les ressources en eau à l'intérieur des Territoires du Yukon et du Nord-Ouest. Sauf erreur, il va créer deux offices territoriaux des eaux. Il y en aura un pour le Yukon et un pour les Territoires du Nord-Ouest, chacun étant autonome dans les zones respectives d'application des règlements fixés aux termes de cette mesure sur les eaux. A mon avis, il ne devrait pas y avoir au Canada une seule région qui échappe à l'application d'une loi quelconque sur les eaux, ou à la réglementation et à l'application centrale appropriée d'une pareille mesure.

L'administration actuelle des droits d'utilisation des eaux dans la région indiquée dans le bill comporte une juridiction incertaine qui est un véritable salmigondis. D'un côté, il y a un ministère fédéral qui détient un certain pouvoir de surveillance et de réglementation et de l'autre, les gouvernements des territoires qui ont aussi un certain pouvoir de surveillance et de réglementation. Comme le signalait le ministre, on ne voit apparemment pas régner beaucoup de coordination ni de collaboration entre ces groupes d'administration, pour ce qui est des ressources en eau. Je le répète, l'unification et la centralisation de la responsabilité, quant à la régie des ressources en eau du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, est un pas dans la bonne voie. Je n'hésite nullement à le dire. Comme le disait le ministre, nous ne pouvons plus nous permettre d'exploiter et de régir nos ressources en eau en orientant notre planification vers un seul but. Je suis parfaitement d'accord avec lui quant à cette partie de son discours. L'ère de la planification vers un seul but, non seulement pour les ressources en eau mais pour toutes les autres, est bel et bien révolue.

• (8.40 p.m.)

Le ministre a dit, je le répète, qu'il n'y aurait plus de planification de nos ressources en eau orientée vers un seul but. Il a sans doute raison et j'espère que, par suite du bill à l'étude, nous assisterons au genre de planification et de régie des eaux qu'on a malheureusement peu connu dans bien des régions du pays. Il nous serait très facile, je pense, en s'intéressant à une seule utilisation de nos ressources en eau, de ne tenir aucun compte de l'énorme potentiel souvent disponible à long terme. C'est ce que nous faisons depuis des années et ce que nous faisons encore au Canada de nos jours. Nous l'avons fait à maintes reprises. On pourrait en trouver bien des exemples dans ma circonscription. Mais je ne sais trop si, comme Canadiens, cela a pu nous servir de leçon en matière de planification des ressources. L'intensification de l'activité dans le Grand Nord, non assortie des lois et règles fondamentales qui s'imposent, indique que le gouvernement actuel n'est pas trop sûr de son programme concernant cette région qui forme le tiers du Canada.

Je compte être bref, mais j'aimerais souligner une ou deux choses. Sauf erreur, elles n'ont pas été mentionnées aujourd'hui à propos de la planification des ressources dans l'Arctique. A mon sens, c'est une région spéciale du Canada où nous faisons face à des problèmes que nous n'avons pas ailleurs. C'est une région bien spéciale pour le Canada. C'est une région sur laquelle on n'a pas encore fait beaucoup de recherches au Canada. C'est une région qui compte trop peu d'experts qui puissent nous parler de ses problèmes et de comment les surmonter.

La planification pour l'ensemble du Nord est difficile et différente, non seulement à cause de l'immensité de la région ou de sa population clairsemée, mais à cause du milieu tout à fait différent. Ce milieu présente des problèmes qu'on ne rencontre pas habituellement au sud du 60° parallèle. Je le répète, il faudra des études spéciales, des projets spéciaux aussi bien que des personnes spéciales. Les problèmes de la mise en valeur des ressources vont pousser notre ingéniosité à la limite si nous voulons maintenir les normes de qualité de nos eaux dans cette région.

A n'en pas douter, aujourd'hui nous n'avons tout simplement pas fait les travaux de recherche requis pour établir un programme logique, sensé pour la région. Je suis convaincu, comme bien d'autres d'ailleurs, qu'un programme de recherches doit être amorcé dès maintenant. Ces travaux auraient dû être faits il y a des années, car depuis déjà longtemps tout laissait prévoir qu'on se dirigeait